

Modifications réglementaires concernant le site du 5401, boulevard des Galeries (Galeries de la Capitale) – Installation temporaire de volières à papillons

Projet de Règlement R.V.Q.3171, modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21706Cb et 21709Cd

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 16 au 22 mars 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil de la ville

Projet

Secteur concerné

Arrondissement des Rivières, quartier Neufchâtel Est–Lebourgneuf.

Le site visé, les Galeries de la Capitale, est composé de deux zones situées au nord de l'autoroute Félix-Leclerc, au sud du boulevard Lebourgneuf, à l'ouest du boulevard des Galeries et à l'est du boulevard Robert-Bourassa

Description du projet et principales modifications

Un requérant souhaite installer des volières à papillons de façon temporaire (5 ans) sur des lots situés sur le territoire des Galeries de la Capitale. Ces volières seraient constituées de dômes faits de matériaux souples. Elles seraient accessibles au public pendant la période estivale, mais laissées sur place à l'année. Après 5 ans, les équipements et les aménagements devront être retirés du site. Il est aussi demandé d'autoriser l'installation d'un cinéma, d'une boutique et d'un restaurant à l'intérieur des dômes.

Principales modifications

Afin de rendre conformes les installations prévues, des changements à la réglementation d'urbanisme sont nécessaires. Il faudrait notamment :

- Ajouter les usages *cinéma, boutique et restaurant* aux usages déjà autorisés;
- Autoriser l'utilisation de matériaux souples (le polystyrène) pour une construction permanente;
- Permettre le maintien des dômes sur place en dehors des périodes d'opération estivale.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=472>

Participation

Conseillère municipale :

- Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource :

- Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page web du projet

Un citoyen a apporté des commentaires

Questions et commentaires du public

Citoyen 1 : « En accord. Ça fait une activité pour les familles »

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale et au Conseil de ville

Réalisation du rapport

Date

23 mars 2023

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne